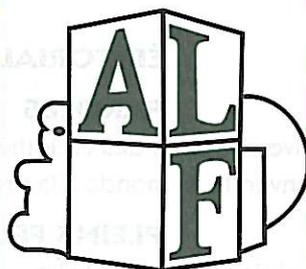


LETTRE
TRIMESTRIELLE

N° 12

ISSN : 1158-016 X

LA LETTRE



ASSOCIATION DES LUDOTHÈQUES FRANÇAISES
7, IMPASSE CHARTIÈRE - 75005 PARIS
TEL 43 26 84 62 FAX 43 26 81 73
36-15 LUDOTEK

AVRIL
MAI
JUN
1996

Dans une période où un pourcentage important de la population se retrouve avec du temps libre, dû au chômage, nous sommes en droit de penser que les structures sociales et culturelles ont un rôle indispensable à jouer.

Elles offrent la possibilité à ces personnes en grande difficulté économique et morale, de trouver des lieux où se pratiquent des activités culturellement enrichissantes dans un climat de convivialité, de rencontre et de parole.

Mais, certaines collectivités locales, soumises à des contraintes budgétaires sans cesse croissantes, trouvent une réponse à ce problème en amputant leur budget «subventions aux associations», et ainsi mettent celles-ci en grand péril financier.

Les ludothèques, qui ont pour beaucoup un fonctionnement associatif, et bénéficient de subventions municipales sont fréquemment les premières victimes de cet état de fait.

Que des ludothèques soient obligées de diminuer leur activité ou même de fermer, faute de moyens, est inacceptable dans une période où elles ont plus que jamais leur rôle à jouer, en particulier comme lieux de rééquilibrage des différences sociales.

C'est en faisant connaître la qualité de nos actions et de notre travail que nous limiterons les dégâts. La réflexion entreprise avec vous, par le national, sur l'élaboration d'une charte de qualité, participe à cette démarche.

N'hésitez pas à diffuser auprès de vos décideurs le documentaire vidéo «Cités en Jeu» (disponible à l'ALF). Il démontre parfaitement le rôle de la ludothèque et peut ainsi aider des élus dans leur projet de développement d'une politique sociale et culturelle des quartiers.

Nous aurons l'occasion de débattre ensemble de tous ces points pendant la Quatrième Université d'Été des Ludothécaires à Parthenay où je l'espère nous nous retrouverons nombreux, ou encore en fin d'été au congrès international des ludothèques à Zurich.

Je vous souhaite à tous bon courage et de bonnes vacances. ♦



ANIMATION JEUX DE CASINO - LUDOTHÈQUE ESPACE JEUX GALVAR - LA ROCHE SUR YON - PHOTO : ALAIN RENONCOURT

La Présidente
Roselyne JULIOT.

SOMMAIRE

SOMMAIRE

- 1 **ÉDITORIAL**
- 3 **PAROLES**
3 Université d'Été des Ludothécaires : pour en savoir plus...
3 Bienvenue au monde à la première ludothèque chilienne
- 5 **PLEINS FEUX SUR LES LUDOTHÈQUES**
5 La région Pays de la Loire
- 8 **FORMATION**
8 Université d'Été des Ludothécaires 95
Extraits de l'intervention de Luce Dupraz
- 11 **SÉLECTION**
11 A lire, A jouer
- 12 **INFOS, BULLETIN D'ADHÉSION**
12 8^{ème} semaine du jeu à la ludothèque d'Endoume à Marseille,
Entretiens de la Petite Enfance, Congrès International des Ludothèques
à Zurich, 36-15 LUDOTEK, ALF PACA

C.A. 96

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente
Vice Présidente
Secrétaire
Secrétaire Adjointe
Trésorier
Trésorière Adjointe
Membres

Roselyne Juliot
Florence Ginguéné
Françoise Soulat
Madeleine Haguet
Yves Roig
Liliane Blais
François Briançon, Annie Chiarotto, Claude Frigiotti,
Marguerite Gille, Yvonne Hilaire, Marie-Dominique Martin,
Dominique Montjoie, Jean-Marie Nazarenko, Nelly Pasquier,
Jocelyne Prévéral, Jean-Jacques Syoen, Danielle Villepoux.

ALF

LA LETTRE

Editeur

Directrice de la Publication
Rédaction
Conception graphique, PAO
Photogravure
Imprimerie

ALF
Association des Ludothèques Françaises
7, Impasse Chartière - 75005 Paris
Tél : 43 26 84 62 - Fax : 43 26 81 73 - Serveur : 36.15 LUDOTEK
Roselyne Juliot
Alice Lucot, Armelle Galin
Sylvie Blum
La 13^{ème} HEURE
SIRAP / 16, rue Faidherbe - 75011 Paris



LA RUBRIQUE PAROLES OUVRE SES COLONNES À DES BILLETS D'HUMEUR, DES RÉCITS D'EXPÉRIENCES, DES RÉFLEXIONS... SOUS LA RESPONSABILITÉ EXCLUSIVE DE LEURS AUTEURS. CELA DEVIENT UNE TRIBUNE OÙ VOUS POUVEZ VOUS EXPRIMER. ENVOYEZ-NOUS VOS TEXTES. ILS SERONT SÉLECTIONNÉS PAR UN COMITÉ DE LECTURE.

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DES LUDOTHÉCAIRES : POUR EN SAVOIR PLUS...

PAR CATHERINE SPEHNER, PRÉSIDENTE DE LA LUDOTHÈQUE DE LA MEINAU À STRASBOURG.

Après avoir redoublé, je me suis offerte le luxe de tripler et je me réjouis à l'avance de pouvoir quadrupler. Et croyez-moi, je ne suis pas la seule dans ce cas !

C'est avec beaucoup de plaisir que je reviendrai à Parthenay où le jeu envahit les rues de cette petite ville pour quelques heures, pour quelques jours. Il y remplace la réalité. Des baladins se promènent en quête de nouveaux joueurs pour partager avec eux des jeux diaboliques, où les promeneurs et les joueurs ne savent plus très bien s'ils sont anges ou démons.

C'est dans ce cadre idyllique que l'université d'été des ludothécaires se tient chaque année depuis trois ans. Bien sûr, il y a le programme officiel intéressant et quelquefois lourd à digérer. Mais à côté de cela, c'est aussi la rencontre et le partage d'expériences entre des gens qui ont la même passion, les mêmes envies, mais qui les vivent chacun à leur manière dans leurs régions.

En fait, la plus grande richesse de cette université d'été réside dans le temps que nous passons ensemble. C'est entre cartes et pions, règles et plateaux de jeux, assis sur quelques marches ou à la terrasse d'un café que nous partageons nos savoir-faire. Nous nous racontons nos ludothèques, nous parlons de nos animations et de nos fonctionnements.

Chaque année, je rentre chargée d'idées nouvelles, de trucs et d'astuces, d'adresses, de numéros de téléphone et surtout avec la profonde

conviction d'être une pièce de ce puzzle qui permet de diffuser et de donner ses lettres de noblesse aux jeux et aux jouets.

BIENVENUE AU MONDE À LA PREMIÈRE LUDOTHÈQUE CHILIENNE

PAR CLAUDINE NOURAUD-BERNARD, LUDOTHÉCAIRE (LUDOTHÈQUE DU CARRÉ AMELOT À LA ROCHELLE) QUI A APPORTÉ SON AIDE À CETTE NAISSANCE.

«El niño que no juega no es niño, pero el hombre que no juega perdió para siempre al niño que vivía en él y que le hara mucha falta...» Pablo Neruda*

Tout le monde le sait, Pablo Neruda le dit, l'homme qui ne joue pas perd son esprit d'enfant. Encore faut-il avoir à sa disposition quelques moyens pour que le jeu soit à la portée de tous.

C'est un des objectifs que poursuit la première ludothèque chilienne qui vient de voir le jour à Penalolen dans une banlieue défavorisée de la capitale Santiago.

Le local se situe au cœur d'un ensemble de logements sociaux récents. Le responsable des associations communautaires à la mairie, Carlos Munoz, nous disait que la population a un fort taux d'accroissement, et que 35% des habitants ont moins de 10 ans. Le projet de ludothèque s'inscrit dans un cadre plus important de prévention de la toxicomanie, un des problèmes les plus graves qu'affronte la commune.

Carlos est convaincu : «ce projet innovateur vient

* «L'enfant qui ne joue pas n'est pas un enfant, mais l'adulte qui ne joue pas a perdu pour toujours l'enfant qui vivait en lui et qui toujours lui fera défaut...» Pablo Neruda



remplir le manque dans la mesure où les familles pourront trouver un espace et des jeux qu'ils n'ont pas chez eux. Mais de plus, concernant la prévention, il est beaucoup plus facile de réaffirmer des conduites par des activités ludiques».

Je me souviens aussi des propos de Mercedes, mère de famille, qui comptait sur la ludothèque pour que les enfants apprennent à partager et «se sortent de la télévision».

Grâce à la mobilisation des employés de la mairie de Penalolen et aussi à celle des associations de terrain, en particulier Senda Joven (petite O.N.G.* au service des jeunes de la commune), le projet a pu se concrétiser rapidement.

Dans un premier temps, face aux besoins de cette commune de 200 000 habitants, c'est C.I.E.L.O. (Coopération Internationale pour les Equilibres Locaux) qui décide d'y créer une ludothèque, tout en ayant le souci de l'avenir d'une telle structure. C'est pourquoi il est prévu que la commune et Senda Joven se substituent ensuite à C.I.E.L.O. pour en assurer le fonctionnement.

En tant que membre de C.I.E.L.O. et ludothécaire, je suis sollicitée pour une mission d'assistance technique sur place : formation du personnel, aménagement, choix du stock de jeux et jouets, relation avec les fabricants locaux... En février 96 j'ai donc découvert le Chili, Santiago et Penalolen qui devenait mon lieu d'action. En 15 jours nous devions donner tous les moyens nécessaires aux personnes recrutées pour pouvoir assurer le bon fonctionnement de la ludo.

Au préalable un long travail avait été effectué. Les personnes intéressées par le projet s'étaient réunies à plusieurs reprises. Tout le monde avait mis la main à la pâte pour restaurer le «cabanon» : repeindre les murs, installer un plafond, faire fonctionner l'électricité...

Dès le début de mon séjour j'ai eu le grand plaisir de découvrir combien tous prenaient en charge l'avenir de leur commune. **Il y avait bien sûr des mères de familles, mais aussi des jeunes de 14 à 18 ans qui sur le terrain ont une action dans le cadre de la lutte contre la toxicomanie et en direction des enfants des rues.**

La formation technique que j'apportais de France s'est rapidement transformée en débat. Je revois Mercedes (mère de 2 enfants) soulignant que l'on ne pouvait offrir gratuitement l'accès à la ludo, sachant qu'au Chili toute activité est payante,

même si la participation reste modeste. D'autres problèmes ont été soulevés, notamment sur l'agressivité. Les débats étaient très animés, chacun défendant son opinion. Pour conclure le règlement intérieur servira de garde-fou.

Si parfois, en France, on se pose la question de savoir si la ludo profite bien dans certains endroits à ceux qui en ont le plus besoin, à Penalolen cet équipement prend tout son sens.

Il a suffi d'ouvrir la malle où s'entassaient les jouets pour voir les adultes oublier leur statut de responsable et se passionner pour une partie de billard. J'ai bien l'impression que lorsque l'on a peu d'argent, on se pose moins de questions inutiles et l'on profite plus du moment présent. Ici on ne perd pas de temps non plus pour résoudre un problème avant qu'il ne s'envenime : la porte du local (en carton) ne peut assurer sa fonction. C'est simple. Le lendemain Myriam, une des participantes, revient accompagnée d'un ouvrier qui propose un devis pour doubler la porte initiale. J'avais vraiment l'impression que la ludo vivait déjà !

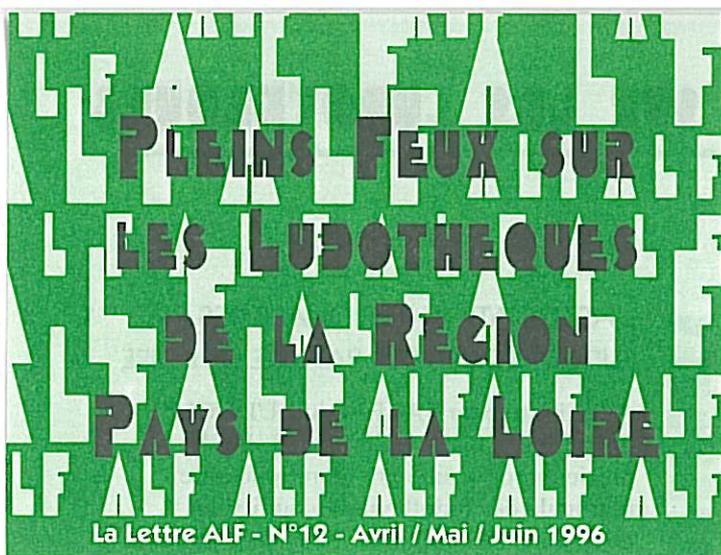
Veronica, Mercedes et Myriam avaient conscience qu'on ne leur mettait pas dans les mains un produit fini, même si C.I.E.L.O. leur payait un salaire dans un premier temps, relayé ensuite par la municipalité de Penalolen. Cela ne suffirait pas pour assurer le bon fonctionnement de la ludo.

Au départ le stock de jeux a été réuni grâce à une collecte chez des particuliers, mais quelques entreprises locales ont également manifesté leur intérêt pour appuyer ce projet.

Le 16 avril 1996, le «cabanon en bois» a été promu première ludothèque chilienne, et je lui adresse tous mes vœux de réussite...

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter **Claudine Nouraud-Bernard à la Ludothèque du Carré Amelot à La Rochelle**
Tél : 46 41 45 62. ♦

C.I.E.L.O. est une O.N.G. de solidarité internationale engagée dans des actions de développement intégral de l'enfant en Amérique du Sud, en appui à des organisations communautaires locales. Cette création de ludothèque à Penalolen est une première étape d'interventions futures dans d'autres pays comme l'Argentine et la Bolivie.



LA REGION PAYS DE LA LOIRE PLEINS FEUX SUR LES

PAYS DE LA LOIRE PLEINS FEUX SUR LES LUDOTHEQUES DE LA REGION PAYS

La région Pays de la Loire, c'est
3 059 112 habitants (I.N.S.E.E. 1990),
5 départements :
la Loire Atlantique (44), le Maine et Loire (49), la Mayenne (53), la Sarthe (72), la Vendée (85)

53 LUDOTHEQUES ET 1 LUDOBUS

- . 21 en Loire Atlantique :**
 8 à Nantes, 4 à St Herblain, 1 à Rezé,
 1 à Bouguenais, 1 à Couëron,
 1 à St Sébastien/Loire, 1 à Savenay,
 1 à Varades, 1 à St Nazaire,
 1 à Batz/Mer, 1 à Ste Luce/Loire.
- . 14 en Maine et Loire :**
 4 à Angers, 1 à St Barthélémy d'Anjou,
 1 à Avrillé, 1 à Chalonnes/Loire,
 3 à Cholet dont 1 avec 1 ludobus,
 2 à Saumur, 1 à Drain, 1 au Fief Sauvin.
- . 6 en Mayenne :**
 2 à Laval, 1 à Gorron, 1 à Montaudin,
 1 à Craon, 1 à Ernée.
- . 3 dans la Sarthe :**
 1 au Mans, 1 à La Flèche,
 1 à La Ferté Bernard.
- . 9 en Vendée :**
 3 à La Roche/Yon, 1 à Challans,
 1 à Fontenay le Comte, 1 à La Ferrière,
 1 à Mortagne/Sèvre, 1 aux Herbiers,
 1 à La Bruffière.

HISTORIQUE

A l'initiative de bénévoles, la première ludothèque de la région voit le jour en 1979 à Laval au sein de l'association CLEP. Elle est suivie de près en 1980 par l'ouverture d'une ludothèque au centre socio-culturel de Port-Boyer à Nantes. La même année la Ludothèque Angevine ouvre ses portes sur le

quartier de «La Roseraie». En 1981 cette association crée une deuxième ludothèque dans un autre quartier d'Angers, «Le Coffre à Jouets» au Mans et «Les Pyramides» à La Roche sur Yon ouvrent dans des mètres carrés sociaux de quartiers HLM. Toutes ces ludothèques sont associatives et gérées uniquement par des bénévoles. Ensuite, la ludothèque «Les Pyramides» a été municipalisée en 1987 et associée à une bibliothèque. Après quelques années plus calmes du côté des créations mais une stabilisation des ludothèques existantes avec l'apparition de salariés, 1988 et 1989 ont vu l'ouverture de nombreuses ludothèques (à St Sébastien sur Loire, St Herblain, St Barthélémy d'Anjou, Couëron, St Nazaire, Chalonnes sur Loire...). Depuis 1991 les créations se sont succédées à un rythme régulier pour atteindre un point culminant en 1995 avec 7 ouvertures de ludothèques. Cette expansion prouve le dynamisme de la région où les projets continuent à fleurir.

LES CARACTERISTIQUES DES LUDOTHEQUES DES PAYS DE LA LOIRE

La quasi-totalité des ludothèques font à la fois du prêt et du jeu sur place. Beaucoup ont un accueil inter-générationnel. Le nombre de bénévoles impliqués dans les ludothèques de la région est très important, y compris dans celles qui ont des salariés. Les ludothèques associatives sont en très grand nombre et pour beaucoup intégrées dans des centres sociaux. Les 8 ludothèques de Nantes sont toutes en centre social sauf 1, et regroupées au sein de l'association ACCOORD (agence municipale pour la réalisation d'activités éducatives sociales et culturelles). Quelques ludothèques ont des ateliers de fabrication de jeux.

Les Statuts

- La région compte :
- 9 ludothèques municipales dont 2 en maison de l'enfance, 1 en CLSH, 1 en conseil municipal d'enfants.
 - 42 ludothèques associatives dont 11 en centre social, 4 en centre d'animation, 1 en halte-garderie, 4 en centre de l'enfance, 1 en maison de quartier, 2 dépendant d'une amicale laïque, 2 en CLSH, 2 en CLAE (centre de loisirs associé à l'école), 1 dépendant d'une association d'habitants, 2 de l'association Familles Rurales, 1 liée à l'ADAPEI*, les autres sous l'égide d'associations diverses ayant, la plupart du temps, uniquement une activité ludothèque.
 - 1 en école, 1 en hôpital.

L'implantation

La plupart des ludothèques sont en milieu

* Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés.



urbain, soit en centre ville, soit en quartier HLM et au moins 10 d'entre elles sur des quartiers en contrat ville. 8 ludothèques sont implantées dans des communes rurales.

La superficie

En moyenne 65m². La plus grande est celle du CLEP avec 180m². 2 ludothèques ont moins de 20m².

Les équipes

Les ludothèques fonctionnent en grande partie avec des équipes mixtes de salariés et de bénévoles. 6 ludothèques ne tournent qu'avec des salariés, 7 uniquement avec des bénévoles. Beaucoup de salariés sont à temps partiel. Les CES (Contrat Emploi Solidarité) sont très nombreux. 3 ludothèques ont 1 objecteur de conscience. Certaines ludothèques ont de grosses équipes de bénévoles (15 à 20).

L'ouverture

Selon les ludothèques : de 1h30/semaine (ludothèque de l'école du Fief Sauvin) à 27h/semaine. La moyenne d'ouverture au public est de 9h30/semaine. Pour la plupart il faut y rajouter des temps d'accueil de collectivité. Beaucoup sont ouvertes le samedi.

Les adhérents

Les adhésions sont familiales pour la quasi-totalité des ludothèques. 2 ludothèques pratiquent l'adhésion individuelle et 2 autres les 2 types d'adhésion à la fois. Hormis les ludothèques très spécifiques (en CLAE, école, hôpital, conseil municipal d'enfants, halte-garderie...) et 2 qui en ont le projet, toutes les ludothèques accueillent des collectivités. Ces collectivités sont : écoles maternelles, primaires et secondaires, crèches, halte-garderies, PMI, CLSH, institutions spécialisées, foyer de personnes âgées, association d'assistantes maternelles, comité d'entreprise, associations diverses. Environ un quart des ludothèques se déplacent également dans les collectivités.

Les tarifs

Adhésions entre 29F et 110F/an/famille. Prêt de 2F à 30F/jeu pour 15 jours ou 3 semaines. Le Ludoclep pratique l'adhésion individuelle à 35F ou 75F/an selon l'âge. La ludothèque de l'hôpital et celle qui est en école sont gratuites. Plusieurs ludothèques louent des malles de jeux. En ce qui concerne le prêt aux collectivités la formule la plus courante est l'abonnement annuel. Cependant certaines ont un tarif week-end.

L'ASSOCIATION REGIONALE DES LUDOTHEQUES DES PAYS DE LA LOIRE

A l'initiative de l'ALF et du LUDOCLEP de Laval, après un travail préparatoire de plusieurs mois, une première rencontre régionale des ludothèques a eu lieu en novembre 1993 à Laval. Le succès de cette réunion, l'attente de nombreux professionnels et bénévoles avides de communication en termes d'échanges de pratiques et de découvertes des autres ludothèques, ont engendré plusieurs réunions régionales basées sur la visite et la présentation de ludothèques de la région. C'est ainsi qu'en 1994 des rencontres se sont déroulées à Angers, St Nazaire, Le Mans pour aboutir à la création d'une association régionale de ludothèques le 20 octobre 1994 à Chalonnes sur Loire. La présidente est Michelle Martin, bénévole à la ludothèque Méan Penhoët de St Nazaire. Un groupe de travail constitué de 17 administrateurs se réunissant tous les 2 mois s'est fixé quelques objectifs prioritaires afin de promouvoir le mouvement des ludothèques au sein de la région. L'association organise une journée annuelle avec un temps de formation, d'échanges de pratiques et d'aide à la création de ludothèques. La dernière a eu lieu en mai à la ludothèque de St Barthélémy d'Anjou et a concerné 50 personnes. L'association a participé au Festival du Jeu de Laval. Très active, elle se réunit systématiquement dans des ludothèques différentes et mobilise un nombre important de ludothécaires.

LUDOCLEP A LAVAL

Que de chemin parcouru depuis 1979, date de la création d'une ludothèque par un groupe de bénévoles au sein de l'Association Centre Lavallois d'Education Populaire ! Déplacée depuis sa création dans différents lieux pas vraiment adaptés à l'animation par le jeu, l'équipe de la ludothèque a réussi au fil du temps à faire admettre aux élus la nécessité d'un véritable outil pour créer une dynamique locale autour de l'élément culturel qu'est le jeu. Ainsi, en septembre 1992, après de nombreuses années de préparation, Laval a vu naître en centre ville le Ludoclep et ses 180m² de bâtiments uniquement destinés au jeu. Cet outil coloré, avec des salles thématiques (motricité, atelier de création de jeux...) aura sans doute décuplé la motivation de toute l'équipe d'animation du CLEP.

Les objectifs de l'association ont toujours été liés aux soucis d'innovation, notamment dans le domaine ludique. Des projets avec de nombreux partenaires ont pu voir le jour ainsi que des supports techniques tel le logiciel Ludoclep.

Dernière animation en date : l'organisation d'un Festival du Jeu en février 96 pendant 5 jours au Vieux Château de Laval qui, en associant autour d'un projet commun de multiples associations locales, clubs multi-jeux, retraités, liés par le jeu (échecs, bridge, jeu de go, jeu de rôle, paintball) a eu pour effet de prouver qu'avec une pincée de dynamisme et une dose de savoir-faire, le thème du jeu pouvait s'avérer être un formidable vecteur d'animations et d'échanges accessible au plus grand nombre.

AU FIL DE L'HISTOIRE : LA LUDOTHEQUE LE COFFRE A JOUETS DU MANS

Née en 1981 à l'initiative de 4 parents d'enfants handicapés, encouragée par l'ADAPEI, elle accueille, à raison de 2 permanences par semaine, uniquement des enfants handicapés et leurs familles jusqu'en 1986.

C'est cette année là que la Fondation de France encourage la structure par une subvention exceptionnelle, et lui demande en contrepartie une ouverture aux enfants non handicapés.

L'équipe se modifie en intégrant des mères de familles ayant des enfants non handicapés.

En 1988, la ludothèque, gérée jusque là uniquement par des bénévoles, recrute un TUC (Travail d'Utilité Collective) pour l'aider dans son travail. Elle ouvre alors toute la journée du mercredi. Les familles arrivent les unes après les autres, méfiantes devant le handicap pour certaines, étonnées... mais elles apprécient et deviennent de plus en plus nombreuses.

En 1990, la ludothèque embauche 2 CES. Elle reste ouverte toute l'année et propose des animations et des ateliers pendant les vacances. Mais les enfants handicapés disparaissent peu à peu, leurs familles et les éducateurs n'y trouvant plus leur compte (temps de parole, écoute, accueil, espace devenu insuffisant).

En 1995, la ludothèque propose à ces familles une nouvelle permanence le samedi après-midi, une fois par mois, présentée d'abord comme une garderie pour leur permettre de «souffler».

Juin 1996 : la ludothèque se pose la question du maintien de cette permanence et de son objectif.

PLEINS FEUX LA REGION PAYS DE LA LOIRE PLEINS FEUX SUR LES

LA LUDOTHEQUE ANGEVINE : UN PARCOURS

En 1980 un groupe de jeunes mamans avec enfants, habitant le quartier sud de la ville d'Angers «La Roseraie» se constitue en association et crée la Ludothèque Angevine. Avec au départ un financement de 18 000F, un appel aux fabricants, voici un service d'accueil et de prêt qui fonctionne parfaitement avec beaucoup de bénévoles. La liste d'attente grandit, les mètres carrés sociaux ne pouvant accueillir tout le monde. Devant cette réussite, l'association ouvre en 1981 une seconde ludothèque sur le quartier nord de «Montplaisir».

Au fil des années la présence d'un salarié s'impose et il navigue de l'une à l'autre. Ouvrir plus devient une nécessité et nous voici en 1996 avec 2 salariées à mi-temps.

Dans chaque ludothèque les objectifs sont les mêmes : participer à la vie du quartier, préparer des projets, rechercher des partenaires et faire vivre la ludo au quotidien. Les deux ludothèques vont bien, travaillent ensemble tout en ayant une autonomie d'organisation et chacune son budget. Malgré les 17h30/semaine d'ouverture dans chaque ludothèque, le temps n'est pas suffisant puisqu'elles sont obligées de refuser des animations. Peut-être faudra-t-il changer, muter, grandir... disent les ludothécaires.

Elles y sont prêtes. ♦

LES ASTUCES DES LUDOTHECAIRES

- la ludothèque du CLEP à Laval :

Elle fait participer les enfants et les jeunes à la gestion du temps consacré aux jeux vidéo. Ils doivent inscrire toutes les 10 mn leur participation sur une fiche vierge accrochée au mur. Une pendule installée au dessus des téléviseurs leur permet de contrôler le temps. Ce système d'autogestion, impliquant une durée limitée de jeu, favorise la participation du plus grand nombre et amène les jeunes, motivés essentiellement par les jeux vidéo, à découvrir d'autres types de jeux.

- la ludothèque «Espace Jeux Galvar» à La Roche sur Yon :

Elle personnalise ses jeux en y apposant un autocollant avec photo de sa ludothèque et sur lequel figurent ses coordonnées.

- la ludothèque «Le Coffre à Jouets» du Mans :

Lors de manifestations extérieures telles que «les 24 heures du livre au Mans» où elle anime un espace jeux, elle distribue aux familles des tracts de la ludothèque avec un bon pour la location gratuite d'un jeu après adhésion.

PAYS DE LA LOIRE PLEINS FEUX SUR LES LUDOTHEQUES DE LA REGION

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DES LUDOTHÉCAIRES 1995

«Les structures d'accueil de la petite enfance : une histoire ancienne, des questions nouvelles».

EXTRAITS DE L'INTERVENTION DE LUCE DUPRAZ,
agrégée d'histoire, auteur du livre «le temps d'appriivoiser l'école», collaboratrice de la Fondation de France.

Cette partie de l'intervention succède à une présentation de l'histoire des structures d'accueil de la petite enfance en France*.

PARMI LES STRUCTURES D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE : L'ORIGINALITÉ DE LA LUDOTHÈQUE

Une nouvelle génération d'équipements publics

À côté des différents systèmes de modes de garde (garde à domicile, crèches, halte-garderies) sont apparus récemment de nouveaux équipements publics dans le paysage des structures d'accueil de la petite enfance.

Ce sont les lieux d'accueil parents/enfants, les lieux passagères avec l'école maternelle, les lieux pour l'exercice du droit de visite, les relais parentaux...

Ces lieux sont très peu nombreux au regard des modes de garde. Ils ne se situent pas d'ailleurs dans cette perspective. Ils apportent des réponses, soit à des demandes sociales nouvelles (divorces, éclatement des familles confrontées à des difficultés soudaines : expulsion, emprisonnement, hospitalisation...) soit à une demande sociale non exprimée qui laisse entier le problème d'un bon développement du jeune enfant à travers le jeu, l'assurance d'un espace protégé, une socialisation extra familiale progressive, l'éveil culturel et artistique. Le projecteur se focalise donc sur les enfants qui ne fréquentent ni crèche, ni halte-garderie, ni garde à domicile légale, c'est à dire le plus grand nombre et les plus défavorisés.

Ces lieux ont une visée de prévention très importante et se posent en soutien du lien familial, devenu plus fragile aujourd'hui. Ils ont

l'ambition de renouer les liens sociaux éclatés par le déracinement et un urbanisme deshumanisé.

Ce sont des réponses de proximité, modestes de taille à dimension humaine. On est loin des grosses structures des années 1970.

Ce sont des lieux intermédiaires entre familles et institutions capables d'une grande souplesse et de réponses évolutives.

Ils émanent le plus souvent d'une démarche inter-institutionnelle et pluri-professionnelle. Ce sont des structures innovantes. Les hiérarchies professionnelles habituelles, les conflits de pouvoir ou d'argent, inhérents à toute institution sont minorés. Ces caractéristiques conjuguées avec une attitude humaine et chaleureuse qui ne s'abrite ni derrière un statut, ni derrière une fonction, qui prend le temps, sont propices à l'élaboration d'une demande de personnes restées jusque là dans l'invisibilité sociale.

Un fort investissement en matière grise est à l'œuvre pour inventer et s'adapter à la demande et aux besoins. Par les échanges et la réflexion entre professionnels venus d'horizons différents s'élaborent de nouvelles compétences.

Un grand souci de repérer, développer les compétences individuelles des enfants et des parents témoigne d'une rupture avec les méthodes du travail social fondé sur le regard négatif envers des clients carencés. L'utilisation, laissée à la libre initiative des parents,

contribue à dégager cette approche de l'assistanat.

La place de la ludothèque dans les nouveaux lieux d'accueil

Les atouts

La ludothèque permet de développer «l'espace potentiel».

Si l'on reprend les réflexions de Winnicott et Tony Lainé, entre les contraintes des réalités extérieures et la poussée des pulsions intérieures (agressivité...) se développe un espace intermédiaire chez le petit enfant «l'espace potentiel», ou «aire transitionnelle», espace du jeu, du rêve, de la créativité, de l'imaginaire. C'est là où s'enracinent le sentiment artistique, la pensée philosophique, l'éveil religieux, la création scientifique, l'élaboration de la pensée.

Il est nécessaire d'entretenir et de développer cet «espace potentiel» tout au long de sa vie. Or, Tony Lainé remarquait que cet espace est actuellement très menacé, et ceci doublement.

D'une part, les contraintes de la rentabilité, les exigences de la réussite et de la compétition dans une économie mondialisée entraînent précarité et chômage. Des pressions s'exercent sur les parents et sur les enseignants angoissés par les perspectives menaçantes d'un avenir brouillé. La vogue des apprentissages précoces, la dilution de la spécificité de l'école maternelle

devenue école pré-élémentaire attestent de ces pressions sur les enfants.

D'autre part, nombre d'enfants et d'adolescents semblent actuellement mal défendus contre leurs propres pulsions (agressivité...). Ils sont dans «l'agir» entend-on souvent dire des jeunes auteurs d'actes d'incivilité. C'est souligner la nécessité de préserver «l'espace potentiel» de cette double atteinte, extérieure et intérieure, et d'établir des «nidations culturelles vraies» comme le souhaitait Tony Lainé.

La traduction concrète peut être trouvée dans l'espace de jeu offert par une ludothèque, de jeu pour le jeu. Ces caractères de gratuité, de plaisir et d'émotion désintéressée garantissent qu'on reste bien dans l'espace potentiel échappant à toute instrumentalisation.

La ludothèque est centrée sur l'enfant.

Elle est dégagée des logiques anciennes encore fortement à l'œuvre dans le système des modes d'accueil.

Sa création n'est pas liée au statut de la mère que celle-ci travaille à l'extérieur (cf la crèche) ou reste au foyer (cf la halte-garderie). Ce n'est pas un mode de garde.

Bien qu'ayant eu dès le départ une vocation marquée d'égalité sociale, installée plutôt à l'origine dans le centre des villes, la ludothèque a d'abord touché les classes moyennes. Cela peut expliquer qu'elle ne se situe pas dans une logique d'assistance, aujourd'hui d'ailleurs dépassée.

La ludothèque échappe au conflit courant familialiste/courant pro-équipements collectifs.

Elle se situe à côté et appartient bien en cela à la nouvelle génération d'équipements publics que nous venons de décrire.

De ceux-ci, elle en a la souplesse et la modestie. De création récente (la première ludothèque est née à

Dijon en 1967), elle a fait l'économie des pesanteurs de l'histoire, de la lourdeur et de la rigidité des modèles professionnels, des réglementations inadaptées. Elle échappe aux normes. On peut comprendre ainsi la grande diversité des ludothèques. La présence de bénévoles, ou plutôt la présence conjointe de professionnels et bénévoles, est un gage de vitalité et d'adaptation.

La ludothèque est une structure polymorphe.

La plasticité et les richesses du registre du jeu lui permettent de se doter, suivant les lieux, les personnalités..., de multiples fonctions. Elle peut viser l'intégration sociale de jeunes défavorisés, se lier à l'école, se transformer en lieu d'accueil parents/enfants, s'articuler à un club de retraités ou un foyer de jeunes travailleurs (cf «Les Abeilles» à Nancy), mettre l'accent sur la dimension culturelle du jeu ou sur la création de jeux...

C'est une grande force que cette capacité de renouvellement et d'adaptation à une époque où l'évolution de la demande est très rapide. Peu de lieux se prêtent aussi bien à cet aspect protéiforme. Le média du jeu est universel et source infinie de créativité. Par comparaison (et on sait pourtant son importance capitale sur de multiples plans), le livre offre une palette plus limitée.

Une bibliothèque, lieu d'accueil parents/enfants, introduirait une sélection sociale, un atelier de création de livres rejoint très vite la dimension des livres-jeux...

Notons que livre et jeu peuvent être associés. C'est le cas fréquent en Angleterre de bibliothèques-ludothèques. Le BLEPA de Cahors se situe également dans cette perspective.

La ludothèque est un lieu inter-générationnel et inter-culturel.

La ludothèque participe à la reconstruction d'un «monde

commun» cher à Hannah Arendt. C'est un espace non ségréatif, non spécifique à la petite enfance. Ce n'est pas un isolat de plus qui ajouterait à la segmentation d'un système de modes d'accueil déjà fort cloisonné. A la ludothèque peuvent se rencontrer des enfants d'âges variés, de milieux sociaux et d'origines culturelles diversifiées, des adultes jeunes ou vieux. Ce mélange des générations réintroduit les enfants dans «le monde commun» dont la société moderne les a exclus, si l'on suit Hannah Arendt dans son analyse de «la crise de l'éducation». On peut «tricoter» des activités mélangeant les âges de façon naturelle.

La ludothèque est un «espace éducatif».

Son équipe assure pleinement son rôle d'éducateur et d'adulte en travaillant autour des règles du jeu. Règles du jeu social autant que celles du média en lui-même. Sinon, c'est la loi de la rue, donc de la jungle et du chaos (cf «Les Enfants du Jeu» de la Cité du Franc Moisin).

Ce travail exigeant témoigne du «osons éduquer» et retrouve là aussi l'analyse d'Hannah Arendt. Les enfants sont actuellement livrés à eux-mêmes. Les adultes n'assument plus la responsabilité de leur présenter le monde et de les y introduire petit à petit.

La ludothèque participe ainsi, avec les lieux d'accueil parents/enfants, les lieux passerelles avec l'école maternelle, à cette réintroduction des responsabilités éducatives adultes envers les jeunes.

La ludothèque appartient au réseau culturel et éducatif et à celui des modes d'accueil.

Elle doit se penser comme un élément appartenant à ces deux réseaux mis à disposition d'une population habitant un territoire donné.

En effet, rester un isolat ne garantirait pas mieux le respect de

«l'espace potentiel». Il la priverait en revanche de multiples possibilités et d'une conscience globale des besoins et des demandes de la population d'un quartier, d'un village, d'une ville ou d'un département (cf le ludobus géré par l'UDAF de l'Aveyron).

Cela permet à la ludothèque comme le fait le BLEPA de Cahors de réfléchir aux liens entre centre et quartiers, entre services offerts à l'intérieur de la structure et les animations externes sur les aires de jeu, sur les pelouses, au pied des immeubles...

La ludothèque est un espace tiers. Elle peut servir de médiateur entre des structures (PMI et halte-garderie, PMI et école maternelle, crèche collective et crèche familiale...), entre des individus et des structures (assistantes maternelles indépendantes et associations ou relais d'assistantes maternelles, parents avec enfants non encore scolarisés et école...), entre individus (parents et assistantes maternelles, parent qui n'a pas la garde de son enfant et ce dernier...).

Elle peut introduire du jeu dans les relations institutionnelles, professionnelles, personnelles, favoriser une meilleure communication entre équipements et services, mettre de la fluidité là où il risque d'y avoir blocage.

La ludothèque possède donc de nombreux atouts. Elle est desservie néanmoins par plusieurs faiblesses.

Les faiblesses

Faiblesses d'ordre interne.

Elles sont liées à l'atomisation des structures et aux disparités énormes entre les ludothèques (taille, statut, gestion, budget, palette d'activités proposées...). Cet émiettement explique la faiblesse de leur reconnaissance sociale et donc la précarité et les incertitudes dont souffrent les ludothèques.

Faiblesses d'ordre externe.

Les représentations associées aux ludothèques desservent souvent leur image. Le jeu peut paraître superflu à beaucoup, en particulier aux élus pris par les besoins pressants de garde auxquels ils doivent répondre. Par ailleurs les ludothécaires ont parfois une réputation de professionnels un peu farfelus.

Il n'y a pas, pour les politiques, d'enjeux forts autour de la petite enfance (à la différence des personnes âgées par exemple), alors pour les ludothèques! Le problème de la reconnaissance sociale des ludothèques reste largement posé. L'absence de réglementation, si elle sert la créativité, ferme la porte de prestations spécifiques comme les prestations de service accordées par les caisses d'allocations familiales aux crèches, halte-garderies, centres de loisirs sans hébergement...

Il manque au niveau national un interlocuteur, un ministère référent en charge des ludothèques. Il pourrait entendre leurs souhaits, voire leurs revendications, négocier avec ses représentants...

Quel ministère serait envisageable ? Celui des Affaires Sociales ? Ce ne serait pas souhaitable et contraire à l'évolution historique. Le Ministère de la Jeunesse et des Sports ? Cela apparaît un peu limité. Le Ministère de l'Education Nationale ? J'entends le tollé du côté des ludothécaires. Le Ministère de la Culture ? Pourquoi pas, mais la ludothèque apparaît bien loin encore de son univers mental. Que l'on songe aux difficultés à faire financer par les DRAC des actions d'éveil culturel et artistique impliquant les ludothèques.

Les interlocuteurs sont donc à trouver au niveau local, caisses d'allocations familiales, collectivités territoriales... Encore faut-il qu'ils acceptent de se dégager d'une politique des modes de garde et qu'ils élargissent leur souci à l'ensemble des enfants (et non seulement à ceux qui utilisent structures et

services contrôlés et organisés par la collectivité). Les contrats enfance ne mentionnent qu'un petit nombre de ludothèques par exemple. On pouvait espérer davantage.

En conclusion, sur quelles voies s'engager ?

Les atouts des ludothèques sont nombreux. Elles sont en passe de surmonter leurs faiblesses.

Il est important de se saisir des opportunités locales liées aux nécessaires reconversions des équipements (crèches, halte-garderies...) ou à une analyse globale des besoins et de la demande d'un quartier.

Il faudrait s'engager résolument dans une auto-organisation pour négocier dans de bonnes conditions avec les partenaires institutionnels. C'est la voie prise avec la constitution et le développement de l'ALF. C'est également l'enjeu d'une charte de qualité. Cette auto-organisation doit à la fois préserver la richesse et la grande diversité des ludothèques et en même temps permettre une meilleure lisibilité sociale et une meilleure reconnaissance.

Une mise en réseau a-hiérarchique, une organisation légère et souple sont souhaitables. Il faut éviter la normalisation et la rigidification. Une réglementation tâtonnante, bureaucratique, serait stérilisante et gommerait la diversité.

Une association de défense ne ferait qu'ajouter aux organisations professionnelles existantes qui retardent les évolutions. Or, celles-ci sont de plus en plus rapides. La rencontre de professionnels et de bénévoles au sein d'une même équipe préserve des dérives corporatistes.

Faut-il un agrément «ludothèque»? Je conclus en laissant ouvert ce point. Les réflexions que je viens de vous soumettre ne se veulent pas exhaustives, mais constituent un point de départ pour alimenter un débat plus approfondi. ♦

A LIRE A LIRE

HISTOIRES DE PETITS-GRANDS

à l'usage des parents qui se posent des questions

Jean Epstein

Syros - L'École des Parents - 1994 - 190 pages - 95F

Histoires de petits à regarder comme des grands.

Scènes de vie entre adultes et enfants. Instantanés du quotidien.

Voici racontées des histoires drôles, graves, longues ou courtes à travers lesquelles l'auteur pointe, mine de rien, sur le ton de la conversation, une idée passée inaperçue, une information oubliée ou méconnue ; il en propose une lecture audacieuse qui donne à réfléchir.

Des thèmes aussi divers que les méfaits du bruit sur les apprentissages scolaires, l'origine de l'accouchement sous X, l'enfant et le chômage des parents, la procréation médicalement assistée, et bien d'autres, sont abordés avec humour, humeur et pertinence ; tantôt coups de gueule, tantôt coups de cœur, toujours au plus près des enfants.

Un livre pour faire cheminer ensemble en bonne intelligence et dans le respect mutuel les grands et les petits. A l'usage de tous les grands !

Texte de la 4^{ème} page de couverture.

L'ENFANT ET LA SÉCURITÉ DANS LES AIRES DE JEUX

Dossier réalisé par le CODEJ

1996 - 65 pages - 80F

Le Comité pour le Développement de l'Espace pour le Jeu étudie dans cet ouvrage les interrogations suscitées par la mise en application de nouvelles normes de sécurité concernant les équipements collectifs de jeux. La présentation de points de vue de différents acteurs (gestionnaires, concepteurs, usagers, médecin...) permet d'illustrer le débat que pose cette question de normalisation.

L'objectif du dossier est de sensibiliser et d'informer maîtres d'ouvrage, spécialistes de l'aménagement d'espaces extérieurs, élus, parents, aux enjeux de la sécurité dans les aires de jeux afin de promouvoir des espaces conformes à la réglementation mais qui correspondent aussi aux attentes des enfants et qui contribuent à leur épanouissement.

Dossier disponible auprès du CODEJ - 36, rue de Tlemcen - 75020 Paris - Tél : 43 49 46 18

LES JOUETS

François Theimer

P.U.F. - Coll. Que sais-je ? - 1996 - 128 pages - 40F

Collectionneur et expert réputé, François Theimer nous présente l'histoire du jouet et ses multiples

facettes. L'étude succincte réalisée dans cet ouvrage concerne tout particulièrement le jouet occidental, et trouve ses repères dans les limites géographiques et historiques de l'Europe de la période de la fin du XVIII^{ème} à nos jours.

Dans une première partie, l'auteur se penche sur les jouets d'optiques, les jouets de bazar, les jouets mécaniques, les jeux de construction... ainsi que sur l'industrie du jouet et propose un bref lexique des grands fabricants à travers l'histoire.

La seconde partie de l'ouvrage, consacrée aux poupées, domaine d'élection de l'auteur, décrit l'évolution des techniques de fabrication (cire, celluloïd, matériaux divers), présente les grands fabricants français...

A JOUER A JOUER

HUSH HUSH !

Editeur : Schmid

Prix approximatif : 145F

Présenté par Pascal Deru

A la course, si les sorcières ne s'emmêlent pas dans leur longue robe noire, ce sont les joueurs qui s'embrouillent assurément dans leur mémoire !

Un jeu coquin, sauteur, éperdument volage : une histoire de chapeaux qui font les fous, se mélangent et rudent pour vous faire perdre le fil d'un parcours pourtant très simple. Hush Hush, dans la grande tradition des jeux allemands, vous séduira à coup sûr ! Vos enfants de 5 ans sont prêts ? Vos ados de 14 ans prétendent rivaliser ? Vous-mêmes, vous pariez encore sur les possibilités de votre mémoire ? Alors, en avant la course !

A peine 7 cases pour rejoindre le haut de la colline et amener n'importe laquelle des cinq sorcières auprès du feu ! Le dé roule et le rouge sort : *savez-vous sous quel chapeau se cache la sorcière rouge ?* Si oui, tant mieux : vous pourrez jouer jusqu'à ce que votre mémoire vous trahisse !

Ce qui est bien possible... puisqu'une des faces du dé, marquée d'une croix, sème la zizanie dans les repères logiques : des chapeaux sont interchangés, parfois sur la même case, parfois d'une case à l'autre !

Un jeu alerte et court : en 10 minutes, vous aurez un gagnant dans ce jeu où chacun garde ses chances de gagner jusqu'à la dernière minute. *Car le fruit de la mémoire de chacun profite à tous* : voilà qui est neuf dans un jeu de compétition et qui vous fera frémir de plaisir !

A offrir aux 5-10 ans, mais jouable jusqu'à 99 ans ! A partir de 3 joueurs et jusqu'à 8 ou 10 si vous voulez...

Si vous ne trouvez pas Hush Hush chez un distributeur français, vous pouvez vous adresser à Casse-Noisettes - Chaussée d'Alsemberg 76 - 1060 Bruxelles - Fax : 19 32 2 537 51 75.

A LA LUDOTHEQUE DU CENTRE SOCIO-CULTUREL D'ENDOUME À MARSEILLE 8^{ème} SEMAINE DU JEU

du 23 au 26 juin 1996

sur un espace de 2000m², 26 marques exposées dont Berchet, Clairbois, Fisher Price, Lego, Mattel, Smoby, Playmobil, Ravensburger, Sega, MB, Jeux Nathan, Hasbro, Gigamic, Charton..., des créateurs de jeux, des plateaux géants, des concours pour tous les âges, du conseil...

Un lieu dynamique et original pour mieux faire connaître la ludothèque et sensibiliser l'ensemble d'un quartier et de la ville au formidable élément de communication et d'intégration qu'est le jeu. Manifestation gratuite ouverte à tout public.

Pour plus de renseignements, contactez Valérie Bordonado
Tél : 91 52 08 63

ENTRETIENS DE LA PETITE ENFANCE

Paris - samedi 28 septembre 1996 - 9h30-17h30

Les premiers Entretiens de la Petite Enfance auront lieu à la faculté de

médecine Bichat dans le cadre des **Entretiens de Bichat** et sous l'égide de la revue

«Métiers de la Petite Enfance»

La journée sera organisée autour de 4 grands thèmes :

- Métiers de la petite enfance
- Psychologie et éveil du tout-petit
- Questions de pédiatrie
- Accueil de l'enfant

L'ALF y interviendra pour une présentation des ludothèques françaises et y aura un stand.

Renseignements - Inscriptions -
Tél : (1) 45 48 42 60

RETROUVEZ L'ALF AU CONGRÈS INTERNATIONAL DES LUDOTHEQUES À ZURICH

du 26 au 30 août 1996

sur son stand et dans les ateliers qu'elle présente :

- lundi 26 août : «Cités en Jeu»**
- mardi 27 août : «Une charte de qualité pour les ludothèques françaises»**

36-15 LUDOTEK

Consultez le serveur ALF pour retrouver les coordonnées de toutes les ludothèques françaises et celles des associations régionales ALF, une présentation de l'association, un historique des ludothèques et une définition, les événements et formations, la boîte à outils ALF, l'astuce du mois, des mots d'auteurs sur le jeu et quelques conseils pour créer une ludothèque.

L'ALF PACA (PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR), C'EST REPARTI...

Le 30 mars 1996 à Cagnes-sur-Mer lors de son Assemblée Générale, ouverte par le maire de cette ville, elle a accueilli de très nombreux ludothécaires. A signaler deux créations récentes de ludothèque et des projets prêts à aboutir, ce qui n'était pas arrivé sur la région depuis bien longtemps.

Voici les nouvelles coordonnées de l'association : ALF PACA

Présidente : Danielle Bedmar
Ludothèque Ludochouette
Ecole primaire Giono
97, Chemin Val-Fleuri
06800 Cagnes-sur-Mer
Tél : 93 07 99 60

ATTENTION : POUR RECEVOIR LA LETTRE ALF, VOUS DEVEZ VOUS ACQUITTER DE VOTRE ADHÉSION 1996

FICHE D'ADHÉSION A L'ASSOCIATION DES LUDOTHEQUES FRANCAISES

Ludothèque :
 Adresse :

 CP : Ville :
 Tel :
 Nom du responsable :
 Fonction ou profession :

Tarifs Adhésions

1996

Individuelle : 150F

Ludothèque : 300F

J'adhère à l'Association des Ludothèques Françaises et je joins le montant de mon adhésion, soit..... en date du

Signature du responsable :

Joindre votre règlement ou bon de commande à l'ordre de :

ALF - 7, IMPASSE CHARTIÈRE - 75005 PARIS

Le prix de l'adhésion comprend l'abonnement à **LA LETTRE ALF**

L'adhésion se prend auprès de votre association régionale (s'il y en a une dans votre région) ou auprès de l'ALF, au Siège Social, dans les autres cas.

Pour tout renseignement,
ALF - Siège Social
7, impasse Chartière
75005 Paris
Tél. 43 26 84 62
Fax. 43 26 81 73

